

Département de la Loire  
Arrondissement de Montbrison  
Canton de Montbrison  
Commune de Soleymieux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**Nombres de conseillers : 11**  
**En exercice : 11**  
**Présents : 10      Votants : 10**  
**Abstention(s) : 0**

L'an deux mille vingt-deux, le 26 septembre les membres du conseil municipal de Soleymieux se sont réunis sous la présidence de Monsieur RONZIER Julien, Maire de la commune.

**Présents :** RONZIER Julien, DUMAS Jean Marc, FAURE Sophie, POYET Manon, Daniel SOUBEYRAND, MONTET Frédéric, POYET Mathieu, DETHY Annie, QUATRESOUS Christian, BOUTTE Thérèse

**Absents excusés :** DAMEZET Jérôme

**Secrétaire de séance :** POYET Mathieu

**Choix entreprise pour le remplacement des  
chaudières fioul mairie et école**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il est prévu le changement de deux chaudières fioul ; celle de l'école et celle de la mairie, car si elles tombent en pannes elles ne pourront pas être remplacées.

Après plusieurs consultations seul l'entreprise SARL MEUNIER de Montbrison a été capable de faire une proposition qui correspondait à nos attentes.

- Pour l'école une chaudière à pellets pour 39 956.23€ HT
- Pour la mairie une pompe à chaleur pour 36 314.50€ HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve le devis de l'entreprise SARL MEUNIER pour l'école et pour la mairie et autorise Monsieur le Maire à faire des demandes de subvention (Région, Département, ...).

Ont signé au registre tous les membres présents.

Copie certifiée conforme

Fait à Soleymieux, le 18/10/2022

Le secrétaire de séance  
POYET Mathieu



Le Maire,  
Julien RONZIER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20220926-2022-33-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2022

Affichage : 17/11/2022

Affichage fait le ..1.7..NOV..2022.....numériquement